



# TEXTE D'ORIENTATION

2023 - 2024



# PRÉAMBULE

Comme d'accoutumée, l'année 2022-2023 a présenté de nombreux défis pour Osez le Féminisme ! En effet, dès juin 2022, l'ensemble du mouvement féministe a dû faire face à la plus grande manifestation de backlash contre #MeToo jusqu'ici : le procès surmédiatisé d'Amber Heard contre Johnny Depp. Au prétexte de ce procès, les réseaux sociaux sont devenus le théâtre d'un déversement de propos misogynes emplis de culture du viol qui n'ont pu que nous rappeler tout le chemin qu'il restait à parcourir.

Osez le Féminisme ! s'est courageusement positionnée en faveur des femmes victimes de violences en soutenant Amber Heard et en dénonçant la stratégie de l'agresseur mise en place par Johnny Depp, et ce, malgré le cyberharcèlement de masse infligé à quiconque parlait en ce sens. Notre association fut la première organisation française à signer la lettre ouverte en soutien à Amber Heard publiée par nos consœurs étatsuniennes. Le spectacle consternant de la glorification d'un agresseur notoire a perduré avec le tapis rouge déroulé pour Johnny Depp en ouverture du Festival de Cannes 2023.

Osez le Féminisme ! a également persévéré dans son travail pionnier en matière de lutte contre l'impunité de l'industrie pornocriminelle en continuant d'assurer l'accompagnement d'une soixantaine de victimes des deux affaires judiciaires en cours, mais aussi en effectuant un important travail de plaidoyer afin que la loi du 23 juillet 2020 soit appliquée et que les sites pornographiques mettent en place un contrôle effectif de l'âge de leurs utilisateurs. Ce travail est long et fastidieux, les pornocrates disposant de moyens illimités et multipliant les recours à l'aide de grands cabinets d'avocats. Cependant, nous avons réussi à alerter les pouvoirs publics sur la question comme le prouve la commande d'une étude sur la consommation de pornographie par les mineur.es par l'Arcom ainsi que le rapport publié par la Délégation aux droits des femmes du Sénat en septembre 2022 et la formation d'un comité de travail interministériel sur le sujet.

Cette lutte contre le système pornocriminel, nous l'avons également portée au niveau international : Osez le Féminisme ! a été auditionnée par le Parlement britannique qui travaillait sur le sujet et a partagé de nombreuses ressources et informations. Le rapport produit par le Parlement britannique dénonce les violences du système pornocriminel, dans la lignée de celui du Sénat français. OLF a par ailleurs été auditionnée par le gouvernement suédois qui prépare aussi des recommandations sur le sujet. Nous nous sommes rendues au Royaume-Uni et en Norvège pour mobiliser le mouvement féministe autour de cette question.

Lors de la Consultation sur le statut des femmes 2023 organisée en mars dernier au siège des Nations unies à New-York, Osez le Féminisme !, accompagnée par la Coordination française pour le Lobby Européen des Femmes, Gail Dines et Tatiana Kotlyarenko (conseillère anti-traite humaine au sein d'agences des Nations unies), a poursuivi ses efforts sur le sujet. Nous avons sensibilisé des représentant.es des gouvernements du monde entier sur cette lutte cruciale et les avancées majeures auxquelles nous contribuons en France.

En juin 2022, nous apprenions également que la Cour suprême américaine revenait sur l'arrêt Roe VS Wade, impliquant un recul important des droits reproductifs de nos sœurs étatsuniennes. Face à cette menace qui existe dans de nombreux pays, nous nous sommes mobilisées au sein du collectif « Avortement en Europe, les femmes décident » pour obtenir la constitutionnalisation de l'IVG, au sujet de laquelle une proposition de loi fait actuellement l'objet de nombreux aller-retours entre les chambres législatives.

Comme chaque année, nous sommes restées mobilisées pour lutter contre la justice patriarcale. Nous avons soutenu Alexandra Richard, condamnée en appel à 10 ans de prison pour avoir sauvé sa vie face à son bourreau, ou encore, plus récemment, demandé justice pour Shaïna, victime de féminicide à 15 ans. Alors que la société avance, la justice fait du surplace. Les violences masculines sont toujours massivement classées sans suite ou déqualifiées, la justice continue de tolérer des défenses et des expertises fondées sur la misogynie. Le combat continue plus que jamais.

Cette année fut également marquée par la mobilisation contre la réforme des retraites. Nous étions présentes pour nous opposer à cette réforme qui pénalise d'autant plus les femmes : production d'analyses, cortège féministe dans les manifestations, tribunes, prises de parole dans les médias...

Enfin, la révolte des Iraniennes et des Afghanes a aussi grondé cette année. Elles sont nombreuses à avoir fait résonner ce slogan « soyez notre voix ». C'est en ce sens que nous avons relayé leurs messages, leurs révoltes et leurs colères sur nos réseaux sociaux, dans les médias et lors de rassemblements. Nous ne pouvions pas faire le bilan de cette année sans parler d'elles.

—

# 1. LUTTER POUR L'ABOLITION DES SYSTÈMES PROSTITUEUR ET PORNOCRIMINEL

Osez le Féminisme ! mène une lutte résolument abolitionniste en combattant les proxiteurs et les violences du système prostitutionnel, tout en soutenant les victimes de celui-ci.

Nous considérons l'abolition de la prostitution et de la pornographie comme l'un des combats fondamentaux du féminisme pour mettre un terme aux viols. Nos actions, contre le système prostitutionnel, alliées à celles d'autres associations abolitionnistes, ont mené à l'adoption de la loi de 2016 qui fait de la France l'un des premiers pays européens à reconnaître le système proxiteur comme une atteinte à la dignité humaine et au droit à disposer librement de son corps.

Depuis l'adoption de cette loi précieuse, nous n'avons cessé de nous battre pour la protéger et garantir son application pleine et entière : nous avons lancé la campagne #NABrogezPas au moment de la saisine du Conseil constitutionnel, nous avons construit une coalition d'associations abolitionnistes européennes pour nous porter partie intervenante dans le cadre du recours contre la loi auprès de la Cour européenne des droits de l'homme, nous continuons de nous mobiliser dans le cadre du collectif national pour l'abolition afin d'obtenir un deuxième volet de la loi.

Osez le Féminisme ! est résolument engagée contre la forme filmée de la prostitution : la pornographie, qui sert d'alibi à de multiples violations des droits humains des filles et des femmes au niveau international et cible les plus vulnérables d'entre elles.

Osez le Féminisme ! a lancé un signalement contre la plateforme pornographique française (géant de l'industrie) Jacquie et Michel. L'enquête ouverte par la suite a mené à des mises en examen. Nous sommes partie civile dans deux procès historiques contre l'industrie pornocriminelle française : l'affaire dite « Pascal OP » et l'affaire Jacquie et Michel. Dans le cadre de ces deux instructions, une vingtaine de producteurs, « acteurs » de pornographie, rabatteurs et diffuseurs ont été mis en examen. Dans ce contexte, nous proposons un accompagnement psychotraumatique, social et juridique à une soixantaine de victimes.

Au niveau plaidoyer, nous sommes mobilisées depuis plusieurs années pour limiter la portée des sites pornographiques en France et instaurer, a minima, un contrôle d'âge efficace pour éviter que les enfants soient exposés à des images violentes qui conditionnent le développement de leurs modèles sexuels et alimentent la reproduction de violences. Depuis juillet 2020, la loi impose que les sites

pornographiques contrôlent la majorité de leurs utilisateurs. Malgré cela, cette mesure n'est toujours pas appliquée et l'industrie pornographique multiplie les recours pour s'y soustraire. Le gouvernement a récemment donné un signal positif en disant vouloir confier le pouvoir de sanction de cette loi à l'Arcom sans passer par le juge. Le plaidoyer abolitionniste a également résonné au Sénat qui s'est penché sur la question et a publié un rapport, fruit de nombreuses auditions et intitulé « Pornographie : l'enfer du décor ».

Notre plaidoyer ne s'arrête pas au législateur : nous n'avons de cesse de contacter l'ensemble des acteurs institutionnels en lien avec la régulation des contenus sur Internet : signalement de 118 sites et rendez-vous réguliers avec l'Arcom, signalements de plusieurs centaines de vidéos et rencontre avec PHAROS, liens réguliers avec la CNIL, nous poussons tous les leviers possibles, frappons à toutes les portes.

Au niveau international, nous avons participé à la mobilisation contre MindGeek (propriétaire de PornHub) au Canada, nous avons été auditionnées par le Parlement britannique qui a produit un rapport sur les dangers inhérents à la pornographie, ainsi que par le gouvernement suédois, nous sommes l'une des organisations à la tête du Brussels Call, réseau qui rassemble 200 associations abolitionnistes en Europe et que nous poussons à intégrer la pornographie dans sa grille de lecture, nous avons participé à la CSW 2023 pour porter la lutte contre le système pornocriminel au niveau des Nations unies...

En 2023 - 2024, nous continuerons à nous mobiliser, tant au niveau national qu'europpéen et international, car la lutte contre le système porno-prostituteur doit être aussi protéiforme et tentaculaire que l'est ce système patriarcal violent. Nous continuerons d'accompagner les victimes des « procès du porno français », nous organiserons des week-ends de libération de la parole et de sensibilisation féministe, nous poursuivrons notre effort de plaidoyer auprès du gouvernement et de tous les acteurs institutionnels pertinents pour qu'enfin des actions fortes soient mises en place. L'un des objectifs clefs sera de déployer notre plaidoyer international en fortifiant nos liens avec des associations partenaires comme le Réseau européen des femmes migrantes.

À la rentrée 2023, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes publiera son rapport sur la pornographie, rapport dirigé par la représentante d'Osez le Féminisme ! au sein du HCE, Céline Piques. Nous répondrons présentes pour diffuser les conclusions de ce rapport au grand public et sur nos réseaux sociaux.

Vis-à-vis de l'opinion publique, nous continuerons de dénoncer et combattre les arnaques d'une pseudo « libération sexuelle » des mouvements autoproclamés « pro-sexe ». On voudrait nous faire croire que dénoncer les violences sexistes et sexuelles inhérentes à la prostitution ou à la pornographie serait « anti-sexe ». Les

défenseurs de la prostitution ramènent toute la question de la sexualité à celle du « libre choix », dépolitisant la lutte et masquant le système d'oppression qu'est la domination masculine. Nous refusons ces mensonges ! Nous continuerons de nous mobiliser sur les réseaux sociaux où un travail de sensibilisation est mené en permanence par le groupe Abolition et l'équipe communication en réaction à l'actualité. Nous continuerons également de produire des campagnes ciblées, dans le but de dénoncer la culture pornocriminelle, ses crimes et dangers, afin de promouvoir un modèle de sexualité libre de toute violence et de toute injonction sexiste : la campagne de témoignages « Et puis le porno est entré dans ma vie » produite par le groupe Abolition vient de démarrer sur notre compte Instagram et rencontre un fort engagement. On peut lire en commentaire d'un des posts déjà publiés : « Ces slides se rapprochent énormément de ce que je vis depuis très longtemps. Merci pour ça, je me sens moins seule. »

## 2. PLAIDOYER POUR UNE JUSTICE FÉMINISTE

Cinq ans après #MeToo, le bilan est amer : la justice ne suit pas. Au contraire même, on observe une chute des condamnations pour viols de 44% en 10 ans, contrecoup de l'affaire Outreau, alors que sur la même période les plaintes ont augmenté de 42%. Les victimes parlent, elles l'ont toujours fait, mais le système judiciaire ne les écoute pas.

On assiste également à nombre de procédures bâillons menées par les agresseurs (tels PPDA en France, Johnny Depp aux EU) contre les victimes, laissant pour message principal que toute victime devrait se taire.

Les travaux de la Ciivise ont aussi permis de dénoncer ce que les féministes et les associations de mères protectrices hurlent depuis longtemps : le syndrome dit d'aliénation parentale (SAP) n'existe pas et n'est qu'une stratégie masculiniste permettant de désenfanter les mères et dédouaner les pères incestueux. Pour autant, là encore ces travaux se heurtent aux atermoiements de nombreux avocats et experts psychiatres misogynes et antiféministes, qui continuent de faire valoir ce pseudo-syndrome devant la justice.

Pour fissurer le mur de l'impunité des agresseurs dans un pays où moins de 1% des violeurs sont condamnés, où 10% des Français.es sont victimes d'inceste (dont 78% de femmes) et où 70% des plaintes pour viol sont classées sans suite, la plupart du temps sans enquête sérieuse, nous devons mettre la justice face à ses responsabilités. La formation des magistrat.es est essentielle, bien sûr, mais aussi l'assurance qu'aucun.e agent.e du système police/justice n'exerce de préjudice sexiste envers une victime en parfaite violation du droit. Et ce par l'application de sanctions contre les magistrats

faisant appel à des stéréotypes sexistes dans leurs jugements, aux experts psychiatres utilisant des concepts non scientifiques et idéologiques comme le prétendu syndrome d'aliénation parentale (SAP) ou encore aux membres des forces de l'ordre exerçant des violences institutionnelles contre les victimes lors du dépôt de plainte ou de l'enquête. Nous continuerons notre plaidoyer en ce sens, élaboré au sein du groupe Féminisme et Justice.

Enfin, pour obtenir des victoires féministes, nous avons nous-mêmes saisi la justice et continuons de le faire dans des affaires allant du harcèlement d'ambiance (Béziers, Dannemarie), jusqu'au droit du travail (Miss France) en passant par le droit pénal avec les affaires dites du porno français dans lesquelles nous sommes partie civile et qui comptabilisent une soixantaine de victimes.

À compter du printemps 2023, Osez le Féminisme ! a entamé la préparation d'un plaidoyer parlementaire visant une proposition de loi pour réviser le traitement de la prise en charge des victimes par la procédure pénale. Ce plaidoyer mettra en avant une liste de mesures nécessaires comme, par exemple, une effectivité réelle des ordonnances de protection avec obligation de convoquer l'homme concerné dans un délai très court, et de borner son téléphone en cas d'indication par la victime de non-respect de l'ordonnance.

### 3. CONSOLIDATION DE L'ANTENNE FRANCILIENNE

Le travail de redynamisation de l'antenne francilienne qui a été mis en place pour pallier les difficultés de mobilisation post-COVID continue. Il est essentiel d'y retrouver une convivialité locale et de partager des moments de sororité. C'est en Île-de-France que nous avons le plus d'adhérent.es et d'abonné.es à nos réseaux sociaux et à notre newsletter. C'est aussi en région parisienne que sont concentrées de nombreuses sollicitations pour des événements, des rassemblements, des rendez-vous institutionnels et des interventions médias. Il est crucial pour l'association d'avoir dans la capitale et alentour une antenne vivante, avec des militantes nombreuses, impliquées et prêtes à défendre nos valeurs. Il est aussi indispensable d'un point de vue stratégique d'assurer une présence en Île-de-France de membres du bureau en capacité de représenter Osez le Féminisme ! Dynamiser l'antenne est donc un enjeu majeur de développement pour l'association.

Cette année, grâce à la mobilisation de militantes motivées, l'association a été activement représentée au sein des collectifs inter-orga. L'antenne francilienne a également été animée par des réunions, rassemblements et temps chaleureux.

L'objectif de l'année à venir sera de renforcer un noyau de militantes actives fidélisées et de continuer notre mobilisation en Île-de-France afin de faire vivre l'antenne au niveau local. Continuer les rendez-vous mensuels, maintenir les FeminisTalks qui ont lieu presque tous les mois et proposer des temps conviviaux seront des actions à poursuivre. Les différents rendez-vous de mobilisation, rassemblements, manifestations, etc., seront déterminants pour favoriser à la fois la visibilité et la force des valeurs politiques de l'association au sein du mouvement féministe ainsi que l'esprit de cohésion et de sororité entre militantes.

Rassembler des militantes afin de faire grandir l'antenne francilienne donnera la possibilité, en parallèle, de poursuivre la montée en compétence de celles qui le souhaiteront afin de leur offrir plus de responsabilités au sein de l'association. Cela promouvra le bon fonctionnement et la pérennité de l'association et permettra d'assurer à terme une relève active au sein du conseil d'administration national et du bureau.

## 4. CONSOLIDATION DE L'ÉQUIPE SALARIÉE

Depuis le départ d'Anne Plouët, chargée de développement salariée de mai 2018 à juin 2021, les ressources humaines de l'association n'ont pas été faciles à gérer. L'association vit depuis quelques années une période de transition, passant d'une gestion assurée majoritairement par des militantes et où le travail se faisait au fil de l'eau, selon leur temps disponible, à une association qui commence à se professionnaliser et à se structurer, et qui doit répondre à des impératifs.

Pour ce faire, Osez le Féminisme ! a recruté en 2022 une nouvelle équipe composée de deux personnes : Amandine Buron, chargée de développement, et Milena Becerra, chargée de gestion administrative. L'objectif était de mieux répartir la charge de travail sur une période en forte croissance. Chacune prenait en charge ses missions en ayant pour principes un fonctionnement et une communication horizontales. L'équipe comprenait également des stagiaires et volontaires en service civique placées sous leur responsabilité, et le bureau assurait la gestion managériale générale.

Amandine Buron a demandé son départ pour mai 2023 afin d'entamer un autre projet et Milena Becerra est arrivée à la fin de son CDD un mois avant. Pendant la durée de ses missions, cette équipe a rencontré un certain nombre de difficultés, qui ont amené le bureau à repenser la structure et le fonctionnement des ressources humaines de l'association. L'objectif qui s'est dessiné a été de recréer une équipe qui soit plus autonome, avec une communication plus fluide et une structure plus claire, afin de leur



permettre de mener leurs missions dans les meilleures conditions et d'alléger la charge qui pesait sur le bureau. Le projet de l'association de recruter une directrice est alors devenu une priorité. Les deux postes ont été redéfinis : la/le directrice ou directeur reprendrait les missions de la chargée de développement tout en coordonnant l'équipe, et l'assistant.e de direction, sous sa responsabilité hiérarchique, reprendrait les tâches qui incombait précédemment à la chargée de gestion administrative.

Le bureau a beaucoup donné de son temps pour organiser plusieurs vagues de recrutements, accueillir et former l'équipe salariée, et rester disponible pendant de nombreuses semaines pour le suivi des tâches, sans compter la nécessité d'assurer la continuité des tâches durant la vacation des postes.

L'une des priorités de la nouvelle organisation RH est de décharger au maximum le bureau des tâches opérationnelles afin de laisser à ses membres le temps et l'énergie de resserrer les liens avec le CA, les antennes et les groupes thématiques, et de travailler plus en profondeur sur tous les aspects politiques et stratégiques qui sont sa mission première. Avec l'arrivée aux mois de mai et juin, respectivement, d'Ivón Valdivia Concepción au poste d'assistante de direction et d'Hélène Valls à la direction, toutes deux en CDI, l'association est confiante dans sa capacité à répondre à ces objectifs opérationnels et stratégiques.